

Déclaration CSA

31 mars 2026

Monsieur le directeur académique,

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui en CSA carte scolaire, des dizaines de délégations d'écoles composées de parents d'élèves, d'enseignants, d'AESH et parfois d'élus, sont rassemblées ce matin devant la DSDEN, à l'appel de FO et de la FCPE, pour se faire entendre au moment même où vous prenez vos décisions, lors de ce CSA.

S'ils sont présents, c'est parce qu'ils refusent votre projet qui prévoit désormais 21 fermetures de classes, soit 7 fois plus que l'an passé. S'ils sont présents c'est parce qu'ils refusent cette nouvelle saignée, ce pillage organisé de l'École publique. Ils sont venus de tout le département pour défendre leurs écoles, pour venir chercher les postes. Et nous portons ici leurs revendications.

Nous sommes aux côtés des personnels et des parents des écoles de Villiers-Ruillé, Alexain–La Bigottière–Saint-Germain-le-Guillaume, Argentré, Cuillé, Château-Gontier, Saint-Germain-de-Coulamer, Louvigné... Tous exigent l'annulation définitive des projets de fermetures de classes.

Depuis plusieurs jours, FO est pleinement mobilisé à leurs côtés, y compris le soir et le week-end, dans toutes les actions décidées : réunions publiques, rassemblements, blocages, tractages, opérations escargot. Nous vous remettons d'ailleurs ce matin les signatures des pétitions des parents d'élèves de Cuillé et d'Argentré.

Comment comprendre, alors que le budget des armées dépasse désormais celui de l'Éducation nationale, que le gouvernement prévoit encore 4 000 suppressions de postes pour la rentrée 2026 ?

Des milliards pour la guerre, mais des économies sur le dos des personnels et des élèves. Des porte-avions à 12 milliards, mais des classes à 28 élèves. Voilà la réalité.

Depuis des semaines, FO exige l'annulation des 1 891 suppressions de postes dans les écoles publiques. À l'échelle nationale, cela se traduit par des milliers de fermetures de classes. Partout, la colère monte.

Dans cette situation, FO a chiffré précisément les besoins en postes, et peut exprimer clairement les revendications et la note est salée ! Alors que 9 postes sont supprimés pour le 1er degré dans notre département, il manque en réalité 98 postes pour les écoles publiques. Cela correspond peu ou prou à tous les postes supprimés depuis 2017 en Mayenne.

Année après année, ces suppressions de postes remettent clairement en cause l'égalité d'accès à l'École publique, et c'est d'autant plus flagrant dans les zones rurales.

Le 10 mars dernier, une représentante du SNUDI-FO 53 a été reçue au ministère pour porter les revendications relatives aux moyens et aux postes. Dans le même temps, un rassemblement de 250 personnes était organisé au ministère, sous les fenêtres du ministre. Lors de cette entrevue ministérielle, le SNUDI-FO 53 a dénoncé les fermetures de classe qui résultent des suppressions de postes. Nous avons en particulier insisté auprès du ministère, sur les conséquences pour les écoles rurales et les RPI du département de la Mayenne et sur la rupture d'égalité de traitement que cela occasionne pour les usagers, qui n'ont plus accès au service de l'École publique. La représentante du SNUDI-FO 53 a au contraire fait valoir et a démontré aux représentants du ministre, qu'il manquait 98 postes dans notre département pour que l'école fonctionne dans de bonnes conditions, avec des effectifs décents partout, avec suffisamment de remplaçants, avec des RASED complets.

Les représentants du ministre ont répondu par une fin de non-recevoir à nos revendications, arguant que la loi de finances était adoptée et s'imposait au ministre et ajoutant que les suppressions de postes auraient été plus importantes si elles avaient été proportionnelles à la baisse démographique. FO n'a pas manqué de rappeler que la loi de finances n'avait pas été adoptée par un vote, mais avait été imposée à coup de 49.3 !



Dans notre département, les 9 suppressions de postes annoncées ne passent pas. Elles aggravent une situation déjà dure et dégradée.

Rappelons qu'en plus des 1 891 suppressions de postes dans les écoles, ce sont plus de 1 000 postes qui sont réservés pour le développement des pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui entraîneront autant de fermetures de classes supplémentaires. Le ministre Geffray, interrogé au Sénat sur les PAS ne cache pas leur objectif : il indique que dans les départements où ceux-ci ont déjà été mis en place, ils ont permis une diminution de 6% des notifications MDA ! Comme le SNUDI-FO l'a toujours indiqué, les PAS ne sont ni plus ni moins qu'un outil pour limiter les notifications MDA, moins accompagner les élèves en situation de handicap, moins orienter vers les établissements du médico-social. C'est donc une remise en cause de leurs droits. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne rappelle que 30000 élèves sont en attente d'une place en ESMS à ce jour. Le ministre et ses soutiens organisent donc leur invisibilisation, au mépris de leurs droits.

Alors, ces nouvelles annonces de fermetures de classes pour la rentrée 2026 ont provoqué partout une réaction immédiate, spontanée et légitime des personnels et des parents d'élèves et pas uniquement dans le département de la Mayenne : blocages d'écoles, mobilisations, rassemblements et grèves se multiplient aux quatre coins du pays. De nombreux appels intersyndicaux à la grève et à la mobilisation sont publiés dans les autres départements.

Enfin, nous avons appris que la Rectrice prévoyait de ne pas restituer le poste d'infirmière scolaire supprimé dans le département. Nous avons déjà fait remonter au ministère les conséquences du manque d'infirmières scolaires. Pour rappel, en Mayenne, il n'y a qu'une seule infirmière pour 1500 élèves ! Le 10 mars dernier, la représentante de la FNEC-FP FO 53 avait demandé l'annulation de cette suppression au ministère qui s'est montré très attentif à notre demande. Aujourd'hui, personne ne comprendrait, alors que 3 postes sont attribués pour l'académie, que ce poste ne soit pas restitué. Monsieur le directeur académique, un avis demandant l'annulation de cette suppression de poste a été soumis au vote de la formation spécialisée de ce CSA le 20 mars dernier. Aussi, nous vous demandons de le porter auprès de Madame la Rectrice demain en CSA académique, avec l'exigence de la restitution de ce poste. La fédération FO de l'enseignement n'acceptera pas que ce poste ne soit pas rétabli dans notre département, et mettra tout en œuvre satisfaisant cette revendication.

La fédération FO de l'enseignement appelle les personnels à amplifier le rapport de force, à continuer de se réunir notamment avec les parents d'élèves pour défendre leurs classes pour décider la mobilisation immédiatement ! Pour cela, le SNUDI-FO 53 appelle les personnels à déposer leurs déclarations d'intention de grève jusqu'aux prochaines vacances. Face à cette politique de démantèlement, la fédération FO de l'enseignement en Mayenne refuse toute résignation. FO refuse le pillage organisé de l'École publique et exige la restitution immédiate de tous les postes supprimés. C'est une condition indispensable pour garantir des conditions de travail dignes pour les personnels comme un service public d'éducation garant de l'égalité des droits. Il y a urgence !

Urgence à satisfaire les revendications, pas l'austérité budgétaire, pas la marche à la guerre
Urgence à annuler les suppressions de postes et à créer tous les postes nécessaires
Urgence à améliorer les conditions de travail de toutes et tous
Urgence à stopper l'inclusion systématique et indifférenciée, et imposée contre les droits des élèves en situation de handicap

Les 250 personnes rassemblées au ministère le 10 mars dernier ont adopté un appel qui se conclut ainsi : **“Nous proposons d'adresser cet appel au ministre de l'Éducation nationale et au président Macron : « Monsieur le Ministre, monsieur le Président, répondez à nos revendications. Faute de quoi, vous porterez la responsabilité de la mise à l'arrêt de l'Éducation nationale. »**

**Les personnels n'en peuvent plus de subir, alors ils s'organisent et vont continuer d'agir ;
FO est à leurs côtés.**

